

FORMATION SENSIBILISATION AU PORT DES EPI

▪ Objectifs

- Être capable d'analyser les facteurs qui peuvent contribuer à la survenue des accidents du travail.
- Être capable de participer à la sélection des E.P.I les plus adaptés à la situation de travail et de comprendre la nécessité de les porter.

▪ Durée : ½ journée	▪ Nombre de stagiaires : 1 à 10 participants
▪ Lieu et horaires : à définir selon vos besoins	▪ Accessibilité : cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap
▪ Tarif : sur demande	▪ Délai d'accès : 24 heures minimum

▪ Public

Tous les membres du personnel.

▪ Prérequis

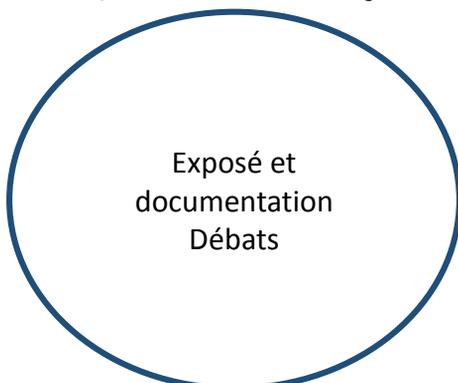
Etre âgé de 18 ans minimum.
Savoir lire et parler la langue française.

▪ Profil du ou des formateurs

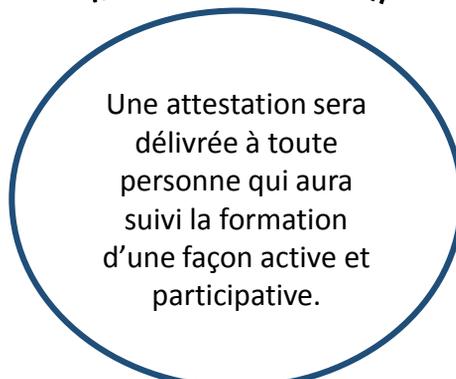
Tous nos formateurs maîtrisent les méthodes pédagogiques, techniques et outils nécessaires aux formations.

Formateurs en possession de leur attestation de réussite de prévention des risques professionnels (INRS).

Méthodes mobilisées



Modalités d'évaluation



CONTENU PÉDAGOGIQUE

Les responsabilités en cas d'accident

- Notions d'accident du travail
- Responsabilités civiles et pénales du chef d'entreprise ou de son délégataire
- Notions de délégation de pouvoirs et conséquences

Les conséquences financières, humaines et sociales de l'accident du travail

- Coûts directs et indirects pour la victime, pour l'entreprise.
- Conséquences sur les conditions de travail
- Conséquences sur la rentabilité de l'entreprise

Les causes d'accidents

- Notion de danger, de risque
- Distinction causes et facteurs de risques
- Les causes techniques, organisationnelles et humaines

Prévenir les accidents par le port des EPI

- Rôle et fonction des E.P.I
- Les obligations législatives, réglementaires concernant le port d'E.P.I
- Règles pratiques d'utilisation des E.P.I

Choisir les EPI les mieux adaptés

- Intégration et association des salariés aux choix des EPI

